

N°2

Newsletter

Mai 2016

PRIX DE
L'INNOVATION
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Le [Prix de l'innovation en management juridique](#), récompense chaque année des directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions innovantes pour améliorer le management de la fonction juridique en entreprise. 2 prix seront décernés le 30 juin 2016 lors de la [Journée du management juridique](#) à Paris : le Prix du Jury et le Prix du Public.

Le Prix du Jury : lors de [la journée de Grand Oral](#) qui s'est déroulée le 25 mars 2016, [le Jury](#) a sélectionné 3 directions juridiques qui présenteront leurs innovations lors de la dernière table ronde de la Journée du management juridique et l'une d'entre elles se verra remettre le Prix du Jury.

Le Prix du Public : du 2 mai au 27 juin, les internautes peuvent voter et attribuer une note pour chaque innovation. La direction juridique ayant obtenu le plus de votes et la meilleure note se verra remettre le Prix du Public.

A vous maintenant de découvrir ces directions juridiques qui innovent et de voter pour votre ou vos préférée(s) !

EDITO



Transmettre son savoir : un nouveau moyen de valoriser le rôle du juriste

Être pédagogue et accessible : voici les nouveaux objectifs du juriste. En effet, si sa fonction première est d'apporter son expertise, il doit aujourd'hui veiller à transmettre son savoir, en interne comme en externe. Bénéfique au fonctionnement de l'entreprise, la diffusion de la culture juridique met aussi en avant le rôle du juriste, l'impact de ses missions et améliore son positionnement.

C'est dans cette optique que les directions juridiques d'Immochan et Microsoft France ont mis en place des solutions participant à cette transmission, la première par une formation ludique de ses opérationnels, la seconde par la mise en place d'outils de communication modernes et des interventions auprès des clients dans des événements extérieurs.

Le juriste est là où on ne l'attend pas et se construit une nouvelle image : c'est aussi ça, l'innovation !

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

En quelques mots...

[La direction juridique d'Immochan](#) a créé des jeux de sociétés juridiques ludo-pédagogiques à destination des opérationnels de l'entreprise.

[La direction juridique de Microsoft France](#) a développé une politique de communication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, afin d'améliorer son impact et optimiser ses interventions.

Découvrez les 4 autres directions juridiques candidates sur le site du prix et dans nos 2 prochaines newsletters.

Organisateur



À vous de voter !



« Le bénéfice sur les risques juridiques et financiers a été immédiat. »

Interview d'Ulrich Lepoutre, directeur juridique d'Immochan



Comment vous est venue l'idée de concevoir des jeux ?

La direction juridique Immochan dispense de nombreuses formations internes aux formats dits « traditionnels » et agrémentées d'exercices

pour une approche très opérationnelle.

Nous souhaitons imaginer un nouveau moteur de formation permettant un enseignement immédiatement bénéfique aux projets, au business de notre entreprise. Un format miroir d'un raisonnement « terrain » 360° et fortement créateur de valeur, ceci grâce à une approche pédagogique innovante. Nous souhaitons également que cet enseignement soit transposable sans détour, et sans effort, et connaisse des situations réelles.

Nous souhaitons enfin tenir compte des autres domaines environnants avec lesquels le droit interagit, telles que la finance, la comptabilité, la technique, ou autres, et rompre avec l'approche « x matières, x formations, x formateurs ». En clair, une approche globale par métier et non par matière, une approche projet.

Dans le même temps, notre département formation était démarché par la société KELJE pour les besoins de la réalisation d'un support de sensibilisation à l'environnement, et ce au moyen d'une approche ludo-pédagogique. Sans que ce sujet ne nous concerne directement, nous avons pensé que cette approche sous forme de jeux était la solution, vous connaissez la suite...

Est-ce bénéfique pour la gestion des risques juridiques et financiers ?

Absolument. En premier lieu, il y a une envie des collaborateurs de l'entreprise de participer à ces jeux, de fait, il y a donc une envie d'être formé. Et créer une demande, au-delà du besoin, pour la formation juridique est déjà une victoire en soi !

En second lieu, et c'est en cela que les bénéfices dépassent également nos attentes, les enseignements résultant de ces jeux de sociétés juridiques persistent sur le long terme. En effet, par les nombreuses mises en situation, les participants mémorisent les messages sans effort, toutes matières confondues, et dans la convivialité.

Le bénéfice sur les risques juridiques et financiers a été immédiat, de l'aveu même de notre directeur financier.

Allez-vous concevoir d'autres jeux ou avez-vous d'autres idées pour innover encore ?

Oui, nous allons encore innover, c'est une certitude. Par la mise en place d'autres jeux, et autres innovations nées de la transformation digitale qui « connecte » le juriste. Nous souhaitons une direction juridique business, moderne, innovante, ingénieuse pour la compétitivité de notre entreprise, et qui apporte, outre son expertise, compétences opérationnelles et stratégiques.

Nous innovons également sur les formats. Par exemple, un gros travail est en cours de réalisation pour un parfait respect du calendrier fiscal mais je n'en dis pas plus, c'est aussi une surprise pour les équipes.

Nous travaillons également sur nos moyens de communication. A cet effet, un tuto vidéo est en cours de tournage. Egalement, sur le packaging de nos documents, de nos contrats, avec l'accompagnement de nos équipes marketing. Le droit est un bon produit, mais son packaging est tout aussi important, nous avons mis trop d'années à le comprendre !



Interview de Marie Abadie, directeur des affaires juridiques Microsoft France



Grâce à quels outils avez-vous pu mettre en place votre politique de communication ?

L'équipe a choisi plusieurs outils collaboratifs, comme la messagerie instantanée qui nous permet de contacter rapidement et silencieusement

des individus en limitant la prolifération des courriels ou d'adresser une audience interne et / ou externe sans contraintes. Nous pouvons également partager des documents en live en audio et en visio, ou encore faire des partages d'écrans afin de proposer des formations en ligne, avec la possibilité de mettre en ligne une enquête de satisfaction immédiate.

Nous disposons aussi de plateformes internes qui permettent d'avoir une bibliothèque de données propre à l'équipe juridique, où sont postés nos projets communs, nos supports d'intervention et nos calendriers. Nous communiquons au reste des salariés de la société des modèles de documents, guides ou supports de formation, et des dossiers en commun avec d'autres communautés.

Nous avons également opté pour une gestion électronique de données, qui donne de la transparence et de la visibilité sur les dossiers et leur gestion pour toute l'équipe, ce qui permet de fournir de la « data » sur la progression de leur nombre et la répartition des catégories de dossiers. Nous utilisons ensuite un réseau social interne à l'entreprise qui permet à chacun d'être présent sur différents groupes et de divulguer des informations auprès de la communauté dont il a la responsabilité. Enfin, nous créons des vidéos animées pour vulgariser des sujets qui importent à l'entreprise, comme par exemple la « data privacy ».

A quoi sert de porter la voix des juristes en dehors de l'entreprise ?

Le juriste devient un ambassadeur de son entreprise. Il est de ce fait sollicité à l'extérieur et

porte sa voix sur différents types de sujets, que ce soit sur le management ou sur une expertise de son industrie. Il contribue à faire connaître auprès des différents acteurs privés et publics les offres de son entreprise. Il apporte son expertise auprès des organisations professionnelles tant sur les sujets de transformation d'un point de vue normatif, légal, réglementaire, que sur des problématiques liées à leur implémentation dans l'entreprise, en apportant des solutions pragmatiques.

Quand on est aussi reconnu à l'extérieur, on est encore plus légitimé à l'intérieur. A cet effet, cela permet à la direction d'être davantage entendue au comité de direction, au comité exécutif de l'entreprise ou des comités transverses comme ceux liés à la conformité.

Quels sont les futurs développements de votre innovation ?

Les futurs développements vont se tourner vers davantage d'innovation dans la manière d'aider l'entreprise à répondre sur des sujets qui les concerne. Les solutions de « *shared services* » sont à inventer, compte tenu des restrictions budgétaires et de se concentrer sur les services à valeur ajoutée.

En externe, il s'agira pour chacun d'être davantage présents auprès des acteurs publics et privés et créer des synergies avec les différents acteurs de notre industrie et d'investir des lieux où on ne voit pas le juriste d'habitude.

